

Mgr Rodhain et les cités du Secours catholique

13 décembre 2013

[Print](#)

Jean Rodhain, fondateur des cités du Secours catholique : « La charité d'aujourd'hui, c'est la justice de demain ».

Jean Rodhain est né en 1900 dans les Vosges. Il est la cheville ouvrière du Secours catholique fondé par les Cardinaux et Archevêques de France en 1946. Son projet ? « Rendre au monde son âme : une âme de charité ». C'est dans cet horizon qu'il déploie des trésors d'imagination pour faire du Secours catholique une « pédagogie ». En mettant chaque année en place une campagne nationale par rapport un secteur donné de la misère (les malades, les enfants, les vieillards, les détreffes cachées, etc.), il vise à ce que la France vive de façon permanente dans une charité qui prend en compte et résout les différentes formes de pauvreté. Pourtant, dans les années cinquante, demeurent et même progressent des misères spécifiques vis-à-vis desquelles la bonne volonté de voisinage ne suffit pas. Les problèmes de logement deviennent redoutables. C'est dans ce contexte que Jean Rodhain invente les « cités ». La première est créée en mars 1954 à Montreuil-sous-bois pour héberger les Nord-Africains. La seconde, commencée sous toile porte d'Orléans, ouvre en décembre 1954 rue de la Comète à Paris : c'est la cité Notre-Dame. Elle se veut exemplaire pour accueillir les sans abri : « chauffage par rayons infra-rouges "quartz et silice" ; réfectoire avec self-service ; chaque dortoir avec douches et canalisations pour distribution eau chaude et café ; tous les sols en céramique ». Surtout, elle « n'est pas un réservoir fixe, mais un canal à débit rapide : huit bureaux d'assistantes sociales assurent une rotation accélérée permettant de reclasser et de reloger chaque cas après un séjour moyen de 15 nuits ». « Elle n'est pas un asile de nuit, mais un centre d'accueil dont le but paradoxal est de procurer aux hébergés les moyens de la quitter le plus tôt possible, pour mener une vie d'hommes normaux ». La légendaire pédagogie de Jean Rodhain se traduit dans la conception d'une cité comme un « prototype », et un seul ! Il est très net sur ce point ! Dès qu'un problème nouveau non résolu appelle la création d'une cité-secours, il se lance dans l'opération, avec force, intelligence, détermination. Son objectif : montrer que c'est possible ! Mais ensuite, une fois le prototype créé grâce à la charité inventive, c'est à l'État, c'est aux collectivités locales, de recopier justement le prototype à de multiples exemplaires ! Et Jean Rodhain de s'appuyer sur Jésus : il a posé des signes, et puis s'en est allé, disant : « faites de même ! ».

Luc DUBRULLE

Institut Catholique de Paris

Délégué général de la Fondation Jean-Rodhain